

Autres dénominations : Agent de transit / Agente de transit • Agent d'exploitation de transit maritime / Agente d'exploitation de transit maritime • Agent d'exploitation de transit aérien / Agente d'exploitation de transit aérien • Technicien de transit / Technicienne de transit

Présentation du métier

L'agent(e) d'exploitation prépare l'organisation et assure le suivi de la circulation de marchandises à l'international, pour le compte de clients, dans un objectif de qualité (coût, délais, sécurité...). Pour cela, il / elle réalise les opérations administratives ou commerciales d'acheminement des marchandises à l'import ou à l'export, selon le contexte et le mode de transport utilisé (aérien maritime, routier..) dans le respect des réglementations en vigueur.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible sans diplôme ni expérience professionnelle.

Compétences professionnelles

- Assurer une maintenance de premier niveau
- Charger, décharger des marchandises, des produits
- Conditionner des produits
- Contrôler la conformité d'une prestation, d'un produit, d'un projet
- Déplacer des produits vers la zone de stockage
- Effectuer la mise en fonctionnement d'une machine de production
- Gérer les stocks
- Identifier les caractéristiques de marchandises
- Règles et consignes de sécurité
- Repérer et signaler les produits détériorés ou manquants
- Surveiller le flux et l'avancée de produits sur une ligne de production ou de convoyage et effectuer des interventions déblocage et de retrait d'éléments
- Surveiller les paramètres d'une machine de production
- Techniques de comptage
- Trier et répartir les colis, marchandises selon les indications (codification, format, poids, nombre, ...)
- Utiliser des engins de manutention non motorisés (transpalette, diable, ...)

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME N1105 - Manutention manuelle de charges](#).